

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 17.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022927

Entité de publication



Commune de Vionnaz, Rue du Pavé 6, 1895 Vionnaz

Demande d'autorisation de construire - Mise en sécurité du mur en limite de parcelle, Vionnaz

Titre du projet de construction

Mise en sécurité du mur en limite de parcelle

Numéro pour consultation eConstruction

b7901453

Requérant(e)

C. Tombolini ArchiDesign Sàrl

Auteur(e) de plans

CHIARA TOMBOLINI

Auteur(e) de plans - Entreprise

C. Tombolini ArchiDesign Sàrl

Parcelle

Parcelle 2727, No Folio 4, Lieu-dit Les Vignes d'en Haut

Coordonnées

2'558'538 1'128'754

Propriétaire

Chiara Benedetta Tombolini

Propriétaire

Stefano Carbone Tombolini

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone habitat de coteau (R1)

Dérogation(s)

Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Vionnaz, Rue du Pavé 6, 1895 Vionnaz, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale de Vionnaz
Rue du Pavé 6
1895 Vionnaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.08.2026